

AUTOCERTIFICATION

(conformément à l'article 46 du décret présidentiel 445 du 28/12/2000)

Ce document a été établi afin de garantir au porteur l'application des conditions spéciales reconnues par Grimaldi Lines aux natifs/résidents et à leurs parents jusqu'au premier degré de parenté.

Je soussigné (nom et prénom) _____,

né à _____ (___), le

_____,

C.F. _____, demeurant à

_____ (___), rue

en connaissance des sanctions pénales en cas de déclarations mensongères et de faux ou d'usage de faux conformément à l'art. 76 du D.P.R. 445/2000, ainsi que la déchéance des avantages acquis dans le cas où le contenu de la déclaration ne serait pas conforme à l'article 75 du décret présidentiel 445/2000

DÉCLARE QUE

Ma famille (jusqu'au premier degré de parenté), vivant à (lieu) _____ (___)

rue _____ est composée comme suit :

(Lieu et date) _____

Pour valoir ce que de droit

Ce document doit être présenté au moment de l'embarquement afin d'éviter de devoir payer la différence de prix du billet.

Cette déclaration est valable 6 mois (art. 41 DPR 445/2000).